

Elevage spécialisé dans la valorisation, l'entraînement et la commercialisation de chevaux d'endurance

Vente de chevaux pour la compétition et prestations de pensions avec ou sans entraînement

L'élevage de chevaux d'endurance, très souvent spécialisé, est localisé sur le sud de la Lozère, le Gard, ou l'Hérault, et plus particulièrement sur les grands parcours des Causses et des garrigues du Languedoc, berceau du cheval d'endurance.

Ces structures, créées de toutes pièces, se sont installées récemment dans la région, à partir de 1975. L'organisation de la course emblématique de Florac de 160 km et l'achat du fameux reproducteur Arabe Persik par le Parc National des Cévennes en 1974, ont entraîné le développement de l'élevage de chevaux d'endurance dans la région, au niveau national et international.

Ce système équin spécialisé de 34 équidés, situé en garrigue, est constitué de deux ateliers : un élevage de 23 chevaux dont 5 poulinières commercialisant des chevaux d'endurance valorisés et un atelier de 11 chevaux en pension avec ou sans entraînement. La stabilité économique de ce système repose sur la complémentarité de ces deux ateliers.

L'endurance c'est quoi ?

L'endurance équestre pratiquée individuellement ou en équipe est caractérisée par des épreuves d'extérieur courues à vitesse imposée ou libre sur un itinéraire balisé avec des examens vétérinaires validant la capacité du cheval à parcourir de longues distances.

Troupeau

5 poulinières
34 chevaux en moyenne

23 chevaux appartenant à l'éleveur et 11 chevaux en pension

Ventes : 1 à 2 ventes à 5 ans
1 vente à 6-9 ans

Main-d'œuvre

1,9 UMO

1 UMO exploitant + 0,5 UMO bénévole + 0,4 UMO stagiaire

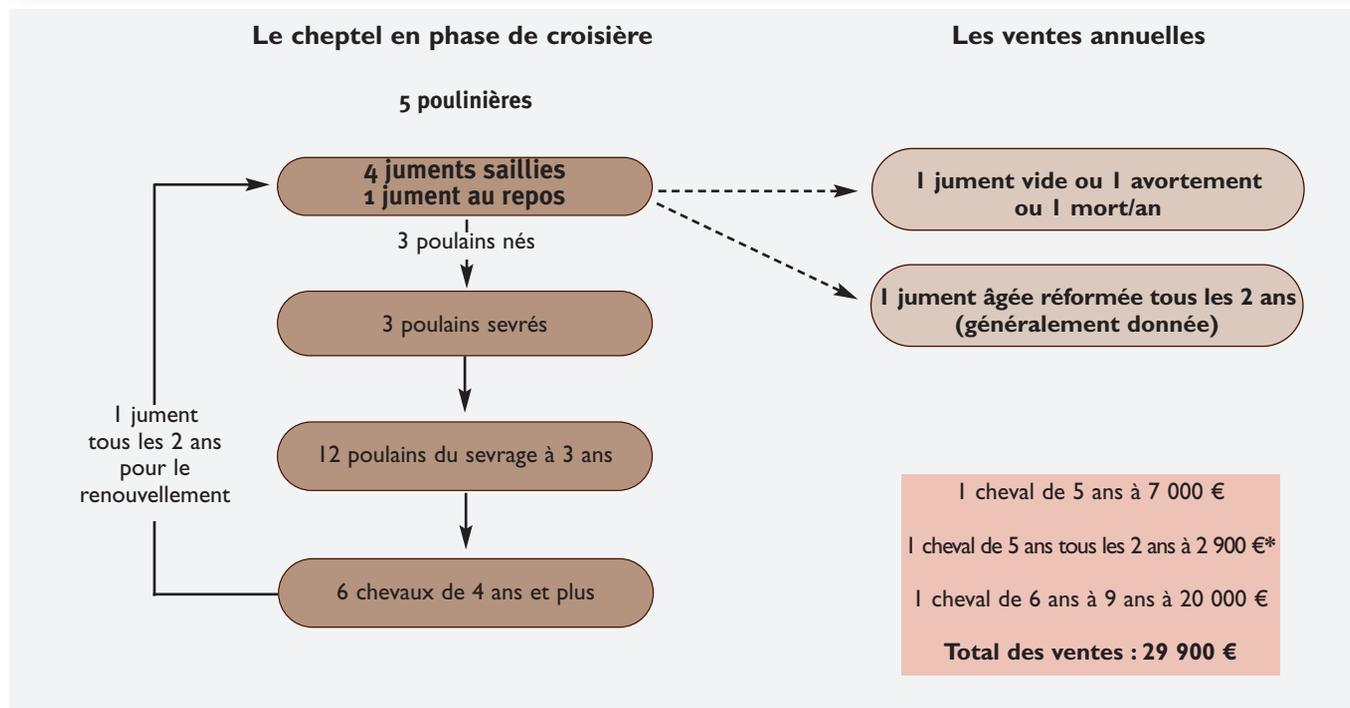
Surface

24 ha de SAU
+ 80 ha de parcours

Pour le pâturage et la production de foin :
1 ha de SFP/UGB,
3,3 ha SP/UGB



Conduite des équins et ventes



Effectif chevaux en propriété : 23 chevaux en moyenne soit 16,9 UGB

Les 5 poulinières Arabe et Demi Sang Arabe sont relativement âgées, à origine valorisée. Généralement, elles sont mises à la reproduction après leur carrière sportive. Certaines juments sont parfois saillies une fois avant de débiter la compétition. L'éleveur met à la reproduction un nombre de juments compatible avec ses possibilités d'entraînement, 4 juments en moyenne. Elles sont saillies par des étalons extérieurs performeurs souvent par insémination et/ou monte naturelle en main.

Le renouvellement dépend de l'âge moyen des juments car il s'agit encore d'un élevage jeune. Les premières pouliches des lignées de juments valorisées sont souvent gardées pour conserver ce patrimoine génétique. Le renouvellement des poulinières se fait aussi à partir d'opportunités génétiques.

Le taux de mortalité de ces élevages est très faible en raison d'une attention particulière à la mise bas et jusqu'à la fin de la première année d'élevage.

Les ventes de chevaux s'effectuent essentiellement après valorisation en compétition. 2 à 3 chevaux sont vendus en moyenne chaque année. Les prix de ventes indiqués sont des prix moyens observés sur les élevages du réseau équin Languedoc-Roussillon. Néanmoins, la fourchette de prix de ventes de ces chevaux d'endurance est très large de 2 000 à 50 000 €.

Performances

Reproduction	
→ Taux de gestation :	80 %
→ Taux d'avortement :	5 %
→ Taux de productivité numérique :	75%
→ Taux de mortalité :	très faible sur les 3 premières années de suivis
→ Age moyen des poulains au sevrage :	6-7 mois
→ Taux de renouvellement des juments :	10 %
Le taux observé est faible au vu de la jeunesse de cet élevage.	

Effectifs de chevaux

Catégorie animale	Effectif moyen	UGB
Poulinières	5	3.7
Poulains	12	8.7
Chevaux au travail	10	7.1
Autres chevaux	7	4.5
Total	34	24

34 chevaux sont présents en moyenne sur l'exploitation, 23 appartiennent à l'exploitant et les autres sont pris en pension sur la structure.

* Le prix moyen du cheval de 5 ans vendu tous les 2 ans à 5 700 € (soit 2 900 €/an) a été calculé en intégrant 1 cheval déclassé tous les 3 ans : 2 chevaux vendus à 7 000 € et un cheval déclassé à 3 000 € = 17 000 € en moyenne, soit 5 700 €/cheval (référence réseau équin Languedoc-Roussillon 2009).

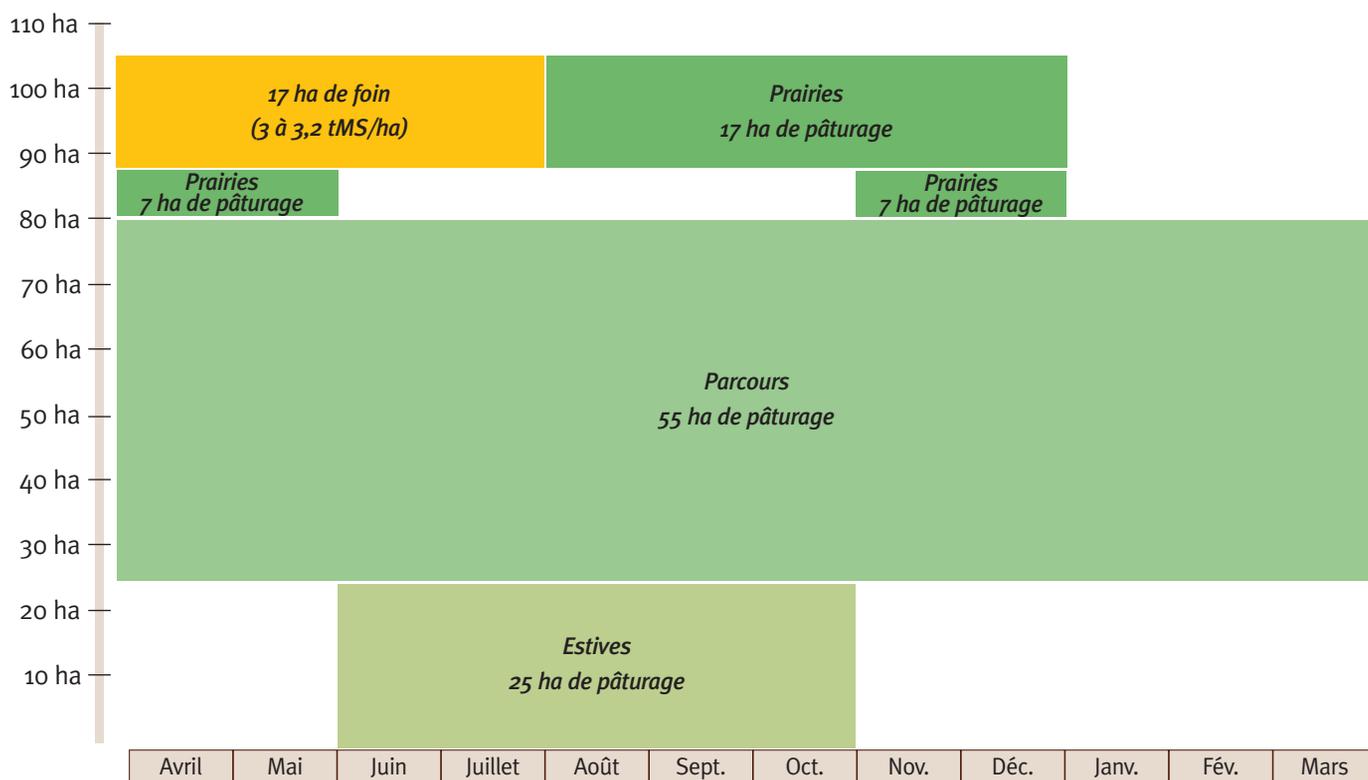
Système fourrager

La surface agricole utile du système est de 24 ha qui se compose de 14 ha de prairies temporaires et de 10 ha de prairies permanentes. A cela s'ajoute 80 ha de surfaces

pastorales constituées de 25 ha d'estives et 55 ha de parcours.

Utilisation des surfaces en herbe (24 ha de SFP et 80 ha de SP)

24 UGB en moyenne au pâturage (0,3 UGB/ha)



Les poulinières et les poulains en croissance sont au pâturage toute l'année. Ils partent en estive de début juin à fin octobre, puis rejoignent les parcours proches de l'exploitation de novembre à fin mars. Pendant cette période, les juments pleines sont conduites à part du troupeau. D'avril à mai, les chevaux pâturent sur les prairies permanentes non fauchées.

Les chevaux au travail restent proches de l'exploitation et sont complétés à partir de fourrages conservés et de concentrés. Ils pâturent seulement pendant les phases de repos, les pâtures et parcours à proximité des boxes.

Les chevaux pris en pension pré, sont toute l'année au pâturage, ils ont accès à des parcours et sont complétés en période hivernale en fourrages et concentrés.

L'exploitation est autonome en fourrage. La récolte s'effectue sur les prairies temporaires (3,2 tMS/ha) et un tiers des prairies permanentes (3 tMS/ha). Les besoins de foin pour l'année sont estimés à 53 tMS, soit en moyenne 2,2 tMS/UGB (tous animaux confondus).

La fertilisation minérale est très peu utilisée sur ces structures.



CA 04

Valorisation et entraînement des chevaux

Les chevaux sont valorisés sur le circuit jeunes chevaux cycle classique de 4 à 6 ans et concourent ensuite sur des épreuves de niveau national voire international.

La méthode d'entraînement, le choix et le programme des compétitions sur l'année est spécifique à chaque cavalier.

Exemples de parcours de valorisation des jeunes chevaux

4 ans	Débourrage 1 épreuve 20 km (mai) + finale nationale à Uzès 20 km (octobre)
5 ans	2 épreuves de 40 km (de mai à septembre) + finale nationale à Uzès 60 km (octobre)
6 ans	3 épreuves : 40 km, 60 km et 90 km (de mai à septembre) + finale nationale à Uzès 90 km (octobre)
7 ans	3 épreuves : 90 km, 100 km et 120 km (de mai à juillet) Pour les meilleurs chevaux, épreuve qualificative au Mondial des 7 ans (100 km) et après Mondial des 7 ans en août (120 km)
8 ans et plus	2 à 3 courses sur 120 et 160 km



Réalisation de l'entraînement :

Il s'agit de séquences de travail monté et en marcheur alternées avec des journées de repos.

L'entraînement évolue suivant la saison et l'âge du cheval. Il débute par un travail de fond à partir du mois de février, qui consiste à faire 2 à 4 heures de pas tous les 2 jours. Puis, il est suivi en mars-avril, par 2 à 4 heures de travail aux différentes allures. Les compétitions commencent et viennent rythmer les séances de travail pour préparer les courses. En général, après chaque compétition, les chevaux sont laissés 3 semaines au repos.

Prestations de pensions

Pour stabiliser son revenu, l'éleveur propose des prestations de pension avec ou sans travail. 4 chevaux sont pris en pension travail par an en moyenne. Il s'agit de chevaux adultes qui sont logés en box et sortis en paddock la journée. Le tarif moyen de la pension travail dans les exploitations observées est de 400 €/mois. Ce tarif comprend l'hébergement, l'alimentation, l'entraînement et la sortie du cheval en compétition. Certains propriétaires préfèrent trouver des arrange-

ments avec des cavaliers entraînés pour se partager les frais et donner en contrepartie une partie du prix de vente du cheval. Dans le système étudié, 2 chevaux sont pris en demi-pension à 200 €/mois en moyenne + 30 % de commission sur la vente. Ce sont généralement des jeunes chevaux prometteurs qui sont valorisés sur trois ans en moyenne. 7 autres chevaux de propriétaires sont pris en pension au pré au cours de l'année.

Types de pension	Nombre de chevaux	Durée moyenne	Tarif/mois	Montant annuel
Pension travail	2	12 mois	400 €	9 600 €
	2	12 mois	200 € (demi-pension)	4 800 € + 30% sur les deux chevaux vendus ¹ soit 3000 €*
Pension pré	7	12 mois	130 €	10 920 €
Total des pensions				28 320 €

(*) Au vu de la variabilité des prix de vente de chevaux, le montant estimé peut être revu à la hausse ou à la baisse suivant les années. Nous nous sommes référés aux prix observés dans les élevages du réseau pour la catégorie animale concernée "cheval de 5 ans et + valorisé", soit 15 000 € en moyenne/cheval. 2 chevaux vendus à 15 000 € = 30 000 € sur 3 ans, soit 10 000 € par an et 30 % de 10 000 € = 3 000 €.

PRATIQUES D'ALIMENTATION

Catégories animales	Périodes	Rations moyennes distribuées	Qtité de foin	Qtité de céréales
4 poulinières gestantes	Nov à mars 150 jours	8 kg de foin + 2 kg orge + AMV	4,8 tMS	1,2 t d'orge
3 poulains de l'année	15 sept au 15 nov (box) 60 jours	7 kg de foin + 2 kg orge + AMV	1,2 tMS	360 kg d'orge
12 poulains (jusqu'à 3 ans) et 1 jument vide	Nov à mars (parcours) 150 jours	5 kg foin + AMV	9,7 tMS	
10 chevaux au travail	Janv à déc 365 jours	8 kg de foin + 2,5 kg d'orge + 1 kg aliment compétition (durant 3 à 4 mois) + AMV	29,2 tMS	9,1 t d'orge + 1 t d'aliment compétition
7 pensions pré	Nov à mars 150 jours	8 kg de foin + 1,5 kg d'orge + AMV	8,4 tMS	1,5 t orge
Total des besoins			53,3 tMS	12,2 t d'orge + 1 t aliment compétition

Tous les chevaux d'élevage reçoivent une complémentation en foin au pré, en période hivernale, en général de novembre à fin mars (en moyenne 1 200 kg de MS pour une poulinière gestante et 750 kg de MS pour un poulain). Les poulinières gestantes et les poulains de l'année qui ont des plus forts besoins nutritionnels consomment des concentrés (orge et aliment minéral vitaminé).

L'alimentation des jeunes chevaux de compétition, qui fournissent un travail régulier et qui doivent rester à

proximité de l'exploitation sont nourris principalement à partir de foin et d'aliments concentrés (2,9 tMS de foin et 1 t de concentré par cheval et par an). La sortie au paddock n'est là que pour assurer un exercice quotidien aux chevaux mais n'intervient pas dans leur alimentation.

Les chevaux pris en pension pré sont conduits au pâturage toute l'année comme les chevaux d'élevage et sont complétement en période hivernale en foin et concentrés (1 200 kg de MS de foin et 225 kg de concentrés par cheval en moyenne).

CONDUITE SANITAIRE

Vaccination

Les poulains à la naissance reçoivent un sérum antitétanique. Toutes les juments poulinières sont vaccinées contre le tétanos, la grippe et la rhino pneumonie. Et tous les chevaux de compétition et à partir de l'âge de trois ans sont vaccinés contre la grippe et le tétanos. La castration des chevaux est généralement effectuée à l'âge de 18 mois par le vétérinaire.

Vermifugation

Les chevaux sont vermifugés 2 à 4 fois par an, pas systématiquement en fonction des saisons.

Parrage et maréchalerie

Pour la maréchalerie, l'éleveur peut prendre en charge le parage des animaux d'élevage. Les chevaux de compétition sont ferrés systématiquement par le maréchal tous les deux mois.

CAPITAL TOTAL : 260 209 €

Équipements, bâtiments et matériels

144 209 €

Bâtiments et matériels 93 969 €

(Prix moyens amortis à 50%)

Bâtiments

1 bâtiment de stockage des fourrages
200m².

Matériel de traction

2 tracteurs de 60 et 80 cv, 1 véhicule 4*4,
1 fourgon.

Matériel de récolte

1 faucheuse,
1 andaineur,
1 râteau faneur,
1 presse balles rondes,
1 remorque, 1 plateau.

Travail du sol

1 charrue,
1 cultivateur,
1 semoir,
1 rouleau.

Divers

2 cellules à céréales,
1 vis à grain,
1 aplatisseur,
1 nettoyeur haute pression,
1 bétonnière,
1 chargeur frontal,
Hébergement pour les stagiaires
(mobil-home ou caravane).

Équipements spécifiques cheval 50 240 €

(Prix moyens neufs)

Équipements

39 600 €

- 12 boxes auto construits (façades) 15 600 €
- 1 rond de longe (aménagement) 3 000 €
- 1 mécanisme de marcheur 9 000 €
- 2 vans de 2 places 12 000 €

Matériel - sellerie

10 640 €

- 4 selles 6 000 €
- 10 filets 1 500 €
- 14 tapis 1 400 €
- 10 guêtres de travail (antérieurs et postérieurs) 600 €
- 4 bombes 600 €
- 1 cardiofréquence-mètre 120 €
- 1 stéthoscope 120 €
- 10 licols 150 €
- Matériel pansage 150 €

Cheptel

116 000 €

- 5 poulinières à 4 000 € 20 000 €
- 3 poulains de l'année à 3 000 € 9 000 €
- 3 poulains de un an à 4 000 € 12 000 €
- 3 poulains de deux ans à 5 000 € 15 000 €
- 3 poulains de trois ans à 6 000 € 18 000 €
- 6 chevaux au travail à 7 000 € 42 000 €

Main-d'œuvre

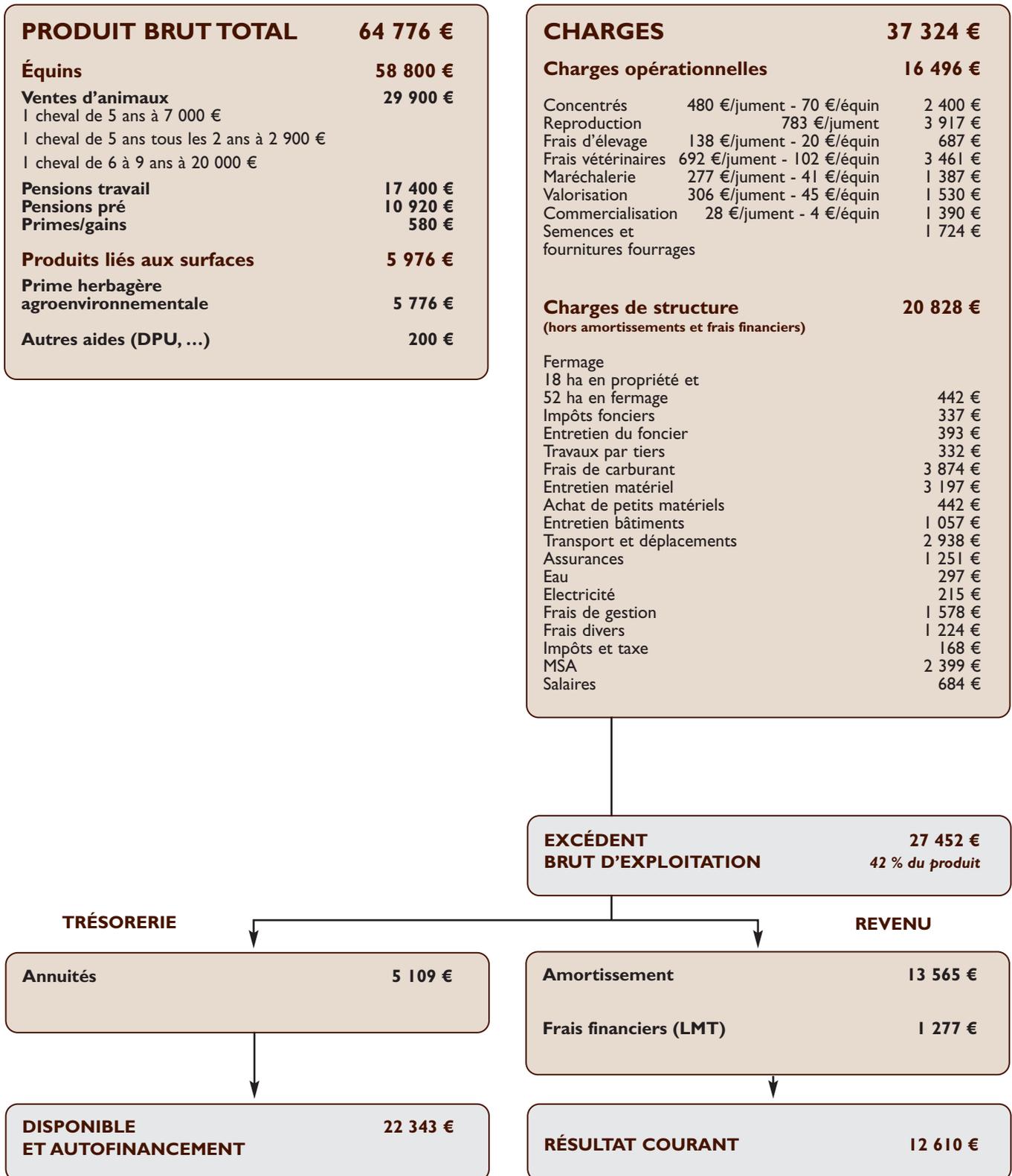
Le fonctionnement de ce système est basé essentiellement sur l'entraînement et la sortie des chevaux en compétition. Il est relativement exigeant en main-d'œuvre, de l'ordre de 1,9 UMO (1 UMO familiale et 0,9 UMO stagiaire et bénévole). En effet, le travail des chevaux demande des séances d'entraînement assez longues et mobilise plusieurs personnes au cours de la saison de compétition. Très souvent l'éleveur fait appel à de la main-d'œuvre extérieure pour l'aider (stagiaires et bénévoles). Certains d'entre eux montent les chevaux sur quelques compétitions (de 20,



CA 04

40 km). En revanche, la sortie des chevaux sur des épreuves de plus haut niveau, est assurée par l'exploitant. Il est donc souvent amené à partir de l'exploitation pendant plusieurs jours au cours de l'année. Il est donc nécessaire qu'une personne soit présente sur l'exploitation pour assurer le travail d'astreinte (surveillance, abreusement des chevaux, distribution des aliments...). Certains propriétaires venant régulièrement s'occuper de leurs chevaux, peuvent participer à la surveillance des animaux et aider ponctuellement l'éleveur.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES - conjoncture 2010



Indicateurs économiques EBE/PB : 42 % Aides/PB : 9 % Annuités/PB : 8 %
--

Analyse des résultats économiques du système

Le produit total du système est composé pour près de la moitié par la vente des deux chevaux valorisés. Les prix comptent beaucoup dans le résultat final et doivent être raisonnés sur plusieurs années, au vu de leur variabilité, pour pondérer les années plus faibles. 44 % du produit provient des pensions qui permettent d'assurer une régularité dans les entrées d'argent.

Malgré une forte participation à l'entretien du territoire et plus particulièrement aux espaces pastoraux, les aides pèsent peu dans le résultat (9% du PB), contrairement aux autres productions animales, mais ne sont pas à négliger.

Les charges opérationnelles d'alimentation sont réduites de part l'autonomie en fourrages et l'utilisation de l'orge comme concentré majoritaire.

Les autres charges d'élevage (frais de reproduction, frais vétérinaires, frais de valorisation...) sont à un niveau élevé, mais rendues nécessaires par cet élevage de chevaux de compétition.

Les charges de structure sont importantes et principalement les charges de mécanisation et de transport. L'éleveur effectue de nombreux déplacements dans l'année pour valoriser ses chevaux en compétition.

Au final, l'Excédent Brut d'Exploitation dégagé par ce système est proche de 27 500 € ce qui permettra de payer les annuités, d'autofinancer les investissements et de dégager un revenu disponible.

Forces et faiblesses du système

L'effectif équin est réduit à cause des durées de valorisation longue (5 à 7 ans), qui mobilisent beaucoup de main-d'œuvre pour le travail des chevaux. Ce faible effectif limite le nombre de ventes annuelles. Par conséquent, il ne faut pas se tromper sur le choix des chevaux qui seront valorisés afin de ne conserver que les plus performeurs.

Une des forces de ce système, repose sur les retombées financières des prises de pensions. Une attention

particulière sur la qualité de la prestation fournie permettra de fidéliser les propriétaires.

La maîtrise des charges, et notamment autour de l'alimentation (fourrages et concentrés), mais aussi sur les frais de mécanisation, permettra à ce système de générer un revenu satisfaisant.

Nous précisons que ce cas type reflète le fonctionnement d'un système d'exploitation en élevage d'endurance, suivi dans le cadre du réseau équin Languedoc-Roussillon. Il est à noter qu'il existe d'autres systèmes d'exploitation en endurance non décrits dans ce document (élevages spécialisés, centres d'entraînement, etc.).



CA 04

CAS TYPE RÉALISÉ PAR LE RÉSEAU ÉQUIN DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Jean-Louis Balme
OIER – SUAMME Languedoc-Roussillon
mail : jean-louis.balme@lozere.chambagri.fr
Tel : 04.66.65.62.00

Lucien Pages
OIER – SUAMME Languedoc-Roussillon
mail : lucien.pages@suamme.fr
Tel : 04.68.35.97.64

Rémi Auréjac
Conseil des Equidés du Languedoc-
Roussillon
mail : raurejac@yahoo.fr
Tel : 04.67.27.48.13

Bernard-Pierre Assegninou
Chambre d'agriculture du Gard
mail : bernard-pierre.assegninou@gard.chambagri.fr
Tel : 04.66.04.51.09

Sophie Boyer
Institut de l'Élevage
mail : sophie.boyer@idelefr
Tel : 05.55.73.83.51

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine



Novembre 2011

ISBN : 978-2-36343-131-8
N° IE : 001152027
Crédits photos : IE, CRAL